

MUSCAN – Congrès annuel 2015  
École de musique de l'Université d'Ottawa  
3 au 5 juin 2015



## Appel de communications Prix Fondation SOCAN/George-Proctor

Date limite pour soumettre une proposition de communication : 24 novembre 2014

Date limite de réception des communications : 30 mars 2015

Le PRIX FONDATION SOCAN/GEORGE-PROCTOR, d'une valeur de 2 500 \$, est décerné à l'étudiant ou à l'étudiante des cycles supérieurs qui présente, en français ou en anglais, la meilleure communication au Congrès annuel de la SOCIÉTÉ DE MUSIQUE DES UNIVERSITÉS CANADIENNES (MUSCAN). MUSCAN tiendra son Congrès du 3 au 5 mai 2015 à l'Université d'Ottawa, à Ottawa, en Ontario. La communication primée devra faire état, dans l'une ou l'autre des deux langues officielles, des résultats d'une recherche originale dans n'importe quel domaine de la recherche musicale. Le jury se réserve le droit de ne pas accorder le prix si aucune communication ne lui semble satisfaisante.

Le concours est ouvert aux étudiants qui, au moment de soumettre leur résumé, sont inscrits dans un programme de deuxième ou de troisième cycle, n'ont pas déjà obtenu un doctorat et n'occupent pas de poste d'enseignement à plein temps. Les lauréats des éditions antérieures du PRIX GEORGE-PROCTOR ou du PRIX FONDATION SOCAN/GEORGE-PROCTOR ne sont pas admissibles. Un article soumis à l'édition 2015 du PRIX FONDATION SOCAN/ MUSCAN POUR LA RECHERCHE SUR LA MUSIQUE CANADIENNE est admissible à la demi-finale du PRIX FONDATION SOCAN/GEORGE-PROCTOR dans la mesure où l'auteur remplit toutes les conditions liées à la soumission d'une proposition de communications au Congrès annuel et que sa proposition a été acceptée par le Comité de programme. Un article soumis à l'édition antérieure (2014) du PRIX FONDATION SOCAN/ MUSCAN POUR LA RECHERCHE SUR LA MUSIQUE CANADIENNE qui n'a pas valu ce prix à son auteur et qui n'a pas été sélectionné par le Comité de programme du Congrès 2014 peut être soumis au Congrès 2015 et, s'il est retenu, peut être admissible au PRIX FONDATION SOCAN/GEORGE-PROCTOR 2015.

Limitées à 20 minutes, illustrations comprises, les communications seront suivies d'une période de questions et de discussion de 10 minutes. Les personnes qui souhaitent présenter une communication sont priées de faire parvenir, avant la date limite : un **résumé d'au plus 250 mots**, lequel sera examiné par le Comité de programme; une **version abrégée du résumé** (d'au plus 150 mots); une liste **des équipements audiovisuels** requis; et une **notice biographique** (d'au plus 100 mots). Les candidats doivent soumettre leur dossier par courriel, en fichier joint de format MS Word. Comme les propositions seront évaluées de façon anonyme, le nom de l'étudiant, celui de l'établissement auquel il est affilié et celui de son directeur d'études, ainsi que son adresse courriel ne doivent figurer que dans le courriel et **non** sur le résumé. Toutes les propositions doivent être acheminées au président du Comité de programme, Murray Dineen, à l'adresse [conference@muscan.org](mailto:conference@muscan.org). **Une copie doit également être soumise à [muscan2015@gmail.com](mailto:muscan2015@gmail.com).** Pour de plus amples renseignements concernant les modalités de soumission et de participation au Congrès, veuillez consulter l'Appel de communications disponible sur le site Web de MUSCAN ( [www.muscan.org](http://www.muscan.org) ).

Veillez également y consulter le *Règlement officiel du PRIX FONDATION SOCAN/GEORGE-PROCTOR*.

La date limite pour soumettre une proposition est le **lundi 24 novembre 2014**. En soumettant un résumé, les candidats dont la proposition aura été retenue s'engagent à venir présenter leur communication au Congrès 2015. Tous les étudiants qui présentent des communications doivent être membres en règle de MUSCAN **before their submissions can be accepted for inclusion in the program** (le montant de la cotisation pour l'année 2015 est de 40 \$) et inscrits à la fois au Congrès des sciences humaines et au Congrès de MUSCAN.

Les étudiants dont la proposition est acceptée en seront informés au plus tard le **23 février 2015**. En plus de respecter l'échéance du 24 novembre 2014, à laquelle tous les autres conférenciers doivent se soumettre, les étudiants qui voudront participer au concours FONDATION SOCAN/GEORGE-PROCTOR (demi-finale) devront également faire parvenir avant le **lundi 30 mars 2015** un exemplaire électronique de leur communication (y compris l'appareil critique et les exempliers) telle qu'elle sera présentée au Congrès. Les fichiers joints ne doivent pas dépasser 1 Mo.

Un premier jury sélectionnera les finalistes (d'ordinaire, jusqu'à quatre personnes). Au cours du congrès, un second jury choisira le gagnant en tenant compte de la qualité du texte, de la présentation orale et de l'habileté à répondre aux questions. De façon à assurer l'impartialité des jurys, ces derniers seront formés après que MUSCAN aura reçu toutes les propositions.

Le PRIX FONDATION SOCAN/GEORGE-PROCTOR est administré par MUSCAN et subventionné conjointement par MUSCAN et la Fondation SOCAN. MUSCAN remercie la Fondation SOCAN pour son généreux soutien financier.